

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL A
L'AGRICULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

CYB/LJH-7 24/4/84
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/130 DU 29/01/1982

portant promotion des fonctionnaires de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Tech-
niques (Agriculture-Elevage) Avancement
1979.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

ISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des
fonctionnaires ;
Vu l'Arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°60/90/FP du 3 Mars 1960 fixant le Statut com-
mun des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;
Vu le Décret n°62/130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres ;
Vu le Décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3 Fé-
vrier 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n°65/170/FP-DE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n°62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
Vu le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Rectificatif n°81-016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°
80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres ;
Vu le Décret n°81/047 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;
Vu le Décret n°80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat ;
Vu le Décret n° 82/129 du 29/01/1982 portant inscription au
tableau d'avancement des fonctionnaires de la catégorie A, hiérar-
chie I des Services Techniques (Agriculture-Elevage) au titre de
l'année 1979 ;
Vu le Décret n°62/198/FP du 5/7/62 portant nomination et révo-
cation des fonctionnaires ;

D E C R E T :

Article 1er. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année
1979, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Techniques (Agriculture-Elevage) dont les noms et
prénoms suivent :

.../...

A/- AGRICULTURE - INGENIEURS D'AGRICULTURE

Au 4° échelon

MM.- MIAYCUCOU Jean-François pc du 20/9/79 B/Ville

- YOKA Paul pc du 17/9/79 B/Ville

B/- ELEVAGE - VETERINAIRE-INSPECTEUR

Au 6° échelon

Mr.- GOMA-KICK Anatole pc du 17/12/79 Dihessé

Article 2.- Le présent arrêté qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et du point de vue de la solde pour compter du 1er Janvier 1981, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

M. M'GUAMBENGA .-

Le Ministre des Finances,

ITIHI OSSETOUMBA Iokoundzou -

Brazzaville, le 29/01/1982

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COLBO-MATSIONA.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....1
SGCM/BC.....2
DGTFF/DFP.....6
DB.....2
DCF.....2
SGF.....2
MAE.....2
D.A.....2
D.E.....2
INTERESSES.....3
DAAF.....8